



COVID-19 : Tout savoir sur le confinement

Le 28 octobre 2020, le Président de la République a décidé de prendre des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et déplacements sur l'ensemble du territoire métropolitain tout en maintenant les écoles ouvertes.

Le département des Côtes d'Armor est donc concerné par des mesures de confinement du 30 octobre au 1er décembre minimum. Vous pouvez télécharger vos attestations de déplacement depuis le [site du Gouvernement](https://www.gouvernement.fr).

Toutes les informations sont à retrouver sur le [site du Gouvernement](https://www.gouvernement.fr) ou en appelant le 0 800 130 000 (appel gratuit, 24/24h). Retrouvez également l'ensemble des informations sur trebeurden.fr.



Lancement de Treb'Entraide.

Dans le cadre de la crise sanitaire de la covid-19, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Trébeurden vient en aide aux personnes isolées ou rendues fragilisées par cette situation.

Nous vous proposons de mettre en relation les personnes ayant des besoins et les bénévoles proposant leurs services pour faire les déplacements nécessaires mais aussi maintenir le lien social.

Pour tout renseignement ou inscription, contactez la mairie au 0296154400 / trebeurden.fr. #trebsolidaire

Les mesures de soutien aux entreprises.

Le ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, est intervenu, le jeudi 29 octobre, au sujet des mesures d'urgence économiques. Durant le confinement, le dispositif de fonds de solidarité sera réactivé et renforcé. Afin de couvrir totalement le poids des charges sociales pour les entrepreneurs touchés, le dispositif d'exonération des cotisations sociales sera renforcé et élargi sans oublier le dispositif de chômage partiel. Retrouvez l'ensemble des informations sur economie.gouv.fr ou sur trebeurden.fr.

Transmettez-nous vos initiatives !



Prévention des intoxications au monoxyde de carbone.

A l'approche des épisodes de froid, l'actualité est marquée chaque année par la survenue de situations dramatiques liées aux intoxications au monoxyde de carbone (CO). Ce gaz résulte plus particulièrement d'une mauvaise combustion des dispositifs (fixes et mobiles) de production d'eau chaude et de chauffage, quelle que soit la source d'énergie utilisée, associée le plus souvent à une insuffisance de ventilation.

En cas de suspicion d'une intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, nausées, vomissements...), les consignes de bonne conduite sont les suivantes : Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres ; Arrêter les appareils de combustion si possible ; Faire évacuer les lieux ; Appeler les secours (112, 18 ou 15) ; Ne réintégrer les locaux qu'après l'avis d'un professionnel.

Retrouvez toutes ces informations sur le site bretagne.ars.sante.fr.

Le festival Mom'art a connu un véritable succès.

Malgré une jauge réduite pour cause de COVID, le Centre Culturel a accueilli mercredi 29 octobre sur deux séances plus de 300 spectateurs. Ce jeune public venu en famille à la rencontre de la compagnie "Bois Béton" a participé avec joie au rap, hip hop propulsés par la compagnie.



Vos évènements avec communication@trebeurden.fr

V. 6 / 19h : Conseil Municipal, les modalités vont être précisées prochainement.

Annulation : Vente de sapin de Noël de l'ass. Petits Cadeaux pour Gros Bobos

Fermeture : Centre Culturel Sémaphore (0296154411

/ accueil.semaphore@trebeurden.fr)

Vous avez reçu cet email car vous êtes inscrits à la newsletter de [Ville de Trébeurden](#) en tant que . Si vous ne voulez plus recevoir d'email, merci de vous [désinscrire en cliquant ici](#).

